



LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA COHÉSION URBAINE

**AGIR ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES**

15 ET 16 MAI 2014
PANTIN

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE MANIFESTATIONS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

RENCONTRES TERRITORIALES DE LA COHESION URBAINE 15-16 mai 2014 à Pantin

Problématique générale de l'évènement

Les 2èmes rencontres territoriales de la cohésion urbaine s'inscrivent dans la nouvelle étape de la politique de la ville. Elles permettront aux différents acteurs impliqués (élus, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, associations, services de l'Etat....) d'échanger autour de la mise en place de nouveaux contrats de ville et de la gouvernance d'un projet territorial intégré.

Il s'agira de s'interroger sur la coordination de l'action publique, et les méthodes pour agir localement et de façon transversale, avec l'ensemble des acteurs concernés. Avant toute mobilisation de crédits spécifiques, la mise en œuvre de cette politique implique à la fois l'activation du partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales et l'implication des politiques de droit commun.

Les enjeux de la réussite de la nouvelle politique de la ville vont reposer sur un projet territorial global articulant les dispositifs des politiques publiques et qui place les habitants au cœur des préoccupations. C'est l'ensemble des actions publiques dans les villes et les quartiers qui sont interrogées, tant dans leurs objectifs, que dans les moyens et les modes de faire. Les pratiques professionnelles au sein des collectivités sont à réinterroger à l'aune d'une approche globale et contractualisée renouvelée des politiques d'égalité des territoires.

Jeudi 15 mai 2014

8h30 Accueil

9h15 Ouverture par **François DELUGA, Président du CNFPT**

09h30 Discours de **François LAMY, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Egalité des territoires et du Logement, chargé de la Ville**

10h15 – 11h30

Plénière 1 : La gouvernance des projets de territoire

Le contrat unique porté par l'intercommunalité, avec le maire comme opérateur de proximité, demandera de s'interroger sur la répartition des compétences entre l'EPCI et les communes. Cette question se pose au moment où les communes ont désormais intégré dans leur organisation le pilotage des dispositifs de la ville.

Animateur de la table ronde :

Emmanuel BERTIN, directeur du service Politique de la ville, ville de Metz

Intervenants :

Cyprien AVENEL, Sociologue, responsable adjoint de la Mission analyse stratégique, synthèses et prospective à la Direction générale de la cohésion sociale

Guillaume COTI, Directeur de centre social, collectif Pouvoir d'Agir

Sylvain MICHEL, Chef du service Politique de la Ville, Emploi-Insertion-ESS du Grand Dijon et de la ville de Dijon

11-30 : Pause

11H45- 13h00

Plénière 2 : la mobilisation des politiques de droit commun

La mobilisation du droit commun est au centre du nouveau contrat, avec l'ensemble des partenaires : Etat, région, département, mais aussi communes, agglomération, bailleurs,...

L'inscription de la politique de la ville dans le droit commun sera l'occasion d'interroger l'adaptation du fonctionnement des collectivités aux enjeux de la politique de la ville : adaptation aux besoins sociaux, réactivité, transversalité, rapport aux habitants, gestion de la proximité, efficacité des coopérations interinstitutionnelles et inter partenariales...

Animateur de la table ronde :

Emmanuel BERTIN, directeur du service Politique de la ville, ville de Metz

Intervenants :

Patrice DEBEST, DGA de Grand Auch Agglomération

Raphael LE MEHAUTE, Secrétaire Général du CIV

Un représentant du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais

13H00-14h15: Repas

14h30-17h00: Ateliers

Les ateliers déclinent des approches permettant la mise en œuvre et la conduite des projets territoriaux. L'approche pédagogique des ateliers en salle doit permettre l'interpellation des professionnels concernés directement ou indirectement par le champ de la politique de la ville.

Les ateliers sont prévus pour une durée de 2h30 se répartissant entre des témoignages d'acteurs locaux et des échanges avec les participants.

Chaque atelier devra fournir des préconisations qui seront présentées lors du temps de restitution des ateliers.

- **Atelier 1 « Un projet de territoire intégrant la dimension européenne »**

Cet atelier s'appuiera sur l'expérience du PUI qui a mis en articulation le contrat urbain de cohésion sociale et le programme de rénovation urbaine à l'échelle de l'agglomération. Le PUI a permis de traiter les quartiers prioritaires dans une vision globale et d'abonder les financements à destination de la politique de la ville

Intervenants :

Gaëlle DANIEL, Responsable solidarités urbaines et emploi, Directrice du PLIE, Saint-Nazaire Agglomération

Valérie LAPENNE, Responsable de la Mission Europe et International, SGCIV

Animation : Benoît CATHALA, Responsable du Pôle Europe, INET

- **Atelier 2 « lutte contre pauvreté comment concilier travail social et politique de la ville »**

Au cœur de la réforme de la politique de la ville et en cours d'un plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, cet atelier a pour objectif de requestionner la notion même de pauvreté (critère principal retenu pour définir la nouvelle géographie prioritaire), au-delà des critères économiques.

Intervenants en attente de confirmation

Animation : Touria ARAB-LEBLONDEL, Responsable du Pôle Lutte contre les Exclusions, INSET d'Angers

- **Atelier 3 « Renouveau urbain : quel développement endogène et exogène dans les quartiers ? »**

Au-delà de l'action de la seule puissance publique, la mobilisation des investisseurs privés (promoteurs immobiliers, entrepreneurs...) est considérée comme l'une des grandes priorités pour les futurs projets de renouvellement urbain afin d'atteindre les objectifs du NPNRU.

Intervenants en attente de confirmation

Animation: Laurent COTTIER, Responsable du Pôle Urbanisme-Aménagement, INSET Dunkerque

- **Atelier 4 « L'observation au service du projet de territoire »**

Cet atelier s'interrogera sur le rôle de l'observation, sur la diversification des modes d'observation et sur les modalités de construction d'un diagnostic de territoire.

Hervé GUERY, cabinet COMPAS

Sonia KRUSKOVIC, Directrice du développement social, San de Sénart

Jean-Pierre ROGER, GIP Rénovation Urbaine de Bourges

Animation : Mathilde VANDERRUSTEN, Responsable du Pôle Développement des territoires, INSET de Dunkerque

- **Atelier 5 : « Participation des habitants »**

L'atelier partira des besoins identifiés des participants et d'expériences menées localement pour définir le processus à développer pour une démarche de concertation.

Béatrice PRIEUR, Cheffe de projet développement social urbain - Mission Développement Social Urbain, Brest Métropole Océane

Christine EDEL, Directrice du service Action Territoriale, Ville de Mulhouse

Animation : Samir YACOUBI, Responsable du Pôle Habitat-Politique de la Ville, INSET de Dunkerque

17h00-18h00 : Restitution des ateliers

Vendredi 16 mai 2014

9h00 – 11h45 : Ateliers hors les murs

Les ateliers hors les murs visent la rencontre entre les professionnels des collectivités locales et des acteurs de quartiers (collectifs d'habitants, associations...) de manière à susciter des réflexions sur le rôle de l'acteur public, ses missions, les limites de son intervention.

Ces ateliers seront l'occasion d'un échange de pratiques entre les porteurs des projets présentés et les participants.

Les ateliers hors les murs invitent les participants à découvrir des projets se situant dans des quartiers franciliens pour analyser les mécanismes qui sont à l'œuvre dans un projet : quels sont les facteurs de réussite ? Quels sont les impacts attendus et inattendus ? Quel est le rôle de l'acteur public et sa place dans le projet ?

- La Régie de quartier du Blanc-Mesnil
- Un espace culturel
- Un centre de santé pluridisciplinaire
- L'Ecole de la Rénovation Urbaine (ERU) à Saint-Denis sur le sujet de la formation des habitants

Les sites qui accueilleront des ateliers sont en cours de finalisation. Les modalités d'accès aux sites seront envoyées aux participants prochainement.

12h15- 13h30 : Repas

13h30 – 15h00

Plénière 3 : Un nouveau souffle pour la participation des habitants

Le nouveau contrat devra être un engagement à impliquer les habitants dans l'élaboration et le suivi des projets.

Quelle animation locale, à l'échelle des quartiers, permettra cette implication dans la durée ? Quelles nouvelles méthodes permettent la prise en compte l'expertise des habitants ?

Quelle place peuvent-ils prendre dans les différentes instances de pilotage du contrat ?

Comment les relations avec les associations, peuvent-elles être repensées pour qu'elles deviennent actrices et partenaires, et non plus prestataires ?

Animateur de la table ronde :

Emmanuel BERTIN, directeur du service Politique de la ville, ville de Metz

Intervenants :

Patrice ALLAIS, Président du réseau Amadeus, Directeur Général Proximité Cohésion Sociale, Rennes Métropole - Ville de Rennes

Anne CHARPY, Directrice de Voisin Malin

Adrien ROUX, membre de l'Alliance citoyenne Grenoble

Un élu de « Villes et Banlieues »

15h00 – 16h00

Plénière 4 : Le nouveau programme de renouvellement urbain

La mise en œuvre d'un nouveau programme de renouvellement urbain sur la période 2014-2024, sera resserrée sur des quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants. Ces programmes devront faire évoluer les quartiers non seulement en termes de bâti, mais aussi d'espaces publics, de développement économique...

Animateur de la table ronde :

Emmanuel BERTIN, directeur du service Politique de la ville, ville de Metz

Intervenants :

Jean-Didier LAFORGUE, architecte-urbaniste

Pierre SALLENAVE, Directeur de l'ANRU

Un représentant d'un bailleur social

Les partenaires de l'événement :



C O M I T É
I N T E R M I N I S T É R I E L
D E S V I L L E S

S E C R É T A R I A T G É N É R A L

www.ville.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'acse

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

association des maires

VILLE & BANLIEUE

de France



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

